

Les lettres d'actualité – Italie

Sostenibile

La lettre de l'industrie et du développement durable

n°8 - 13 octobre 2017

SOMMAIRE

GENERAL / INDUSTRIE

- *Le ministre du développement économique propose un plan pour « sauver Rome »*
- *Le groupe cimentier italien Cementir va céder ses actifs italiens à Italcementi*

ÉNERGIE

- *La cession des actifs de TotalErg se poursuit avec la vente de TotalGaz*
- *Vente du TSO gazier grec DESFA : deux consortiums, dont l'un comprend SNAM, retenus pour la phase finale des négociations*
- *Inquiétude des producteurs italiens de biodiesel à cause de l'ouverture du marché européen aux produits argentins*
- *Enel et EON ont effectué la première opération de marché « peer-to-peer » dans le domaine de l'énergie grâce à la technologie blockchain*
- *Enel vend des participations dans ses installations renouvelables au Mexique pour obtenir 1,35 Md\$ de liquidités*
- *Lukoil en négociation pour la vente de sa raffinerie italienne ISAB*

TELECOMS

- *Vivendi : le gouvernement examine la possible application de sanctions et de prescriptions consécutives à la montée du groupe au capital de Telecom Italia*
- *Entrée d'Iliad sur le marché italien : un rapport de Fitch prévoit une baisse de 5% du chiffre d'affaires du secteur*
- *Le gouvernement envisage de nouveaux investissements dans la fibre optique pour atteindre ses objectifs de couverture*
- *Elargissement du partenariat entre Open Fiber et Wind Tre pour la modernisation du réseau internet*

TRANSPORTS

- *Focus sur le développement international de Ferrovie dello Stato*
- *Ryanair n'est plus candidat à la reprise d'Alitalia*
- *Colloque Mercintreno sur le fret ferroviaire : bilan de l'exploitation du tunnel suisse du Saint-Gothard*
- *OPA d'Atlantia sur Abertis : autorisation de l'autorité boursière espagnole*

- *Débat sur le rapport coût-bénéfices du projet de LGV Brescia-Padoue*
- *L'opérateur de transport public romain, ATAC, cherche à restructurer sa dette*
- *Condamnation d'un ancien ministre des transports pour corruption dans le cadre du grand projet de digues mobiles de Venise*
- *Michelin : investissement de 30 M€ sur le site de Cuneo*
- *Retour de Pirelli en Bourse*
- *L'industrie nautique italienne en pleine reprise*

GENERAL / INDUSTRIE

Le ministre du développement économique propose un plan pour « sauver Rome »

Le ministre du développement économique, Carlo Calenda, a proposé un plan de 2,6 Md€ à la maire de Rome, Virginia Raggi, et au président de la région Latium, Nicola Zingaretti, pour, selon les termes du ministre, « sauver Rome ». Le plan propose l'utilisation des fonds européens, nationaux et régionaux disponibles, pour remédier à la perte de vitesse de la capitale sur le plan économique et à la diminution du niveau des services publics. Une réunion de travail sur le plan est prévue entre le ministre et la maire le 17 octobre.

Le plan s'articule en 5 points :

- 1/ 270 millions d'euros pour le développement économique et la compétitivité des entreprises (réindustrialisation, numérisation de l'industrie, accès au crédit).
- 2/ un milliard d'euros pour de nouvelles infrastructures et pour le transport public (travaux, desserte en fibre optique)
- 3/ 117 millions d'euros pour la qualité de l'environnement et la lutte contre la pollution (prévention des risques naturels, tri sélectif, agriculture biologique)
- 4/ 530 millions d'euros mis à disposition de la région pour la santé (construction d'équipements, rénovations, nouvel hôpital)
- 5/ 257 millions d'euros pour l'école, la formation et la connaissance (travaux dans 90 écoles, programme « je reviens dès que j'ai fini » qui finance des études à l'étranger à condition que l'étudiant revienne pour chercher un emploi).

Le groupe cimentier italien Cementir va céder ses actifs italiens à Italcementi

Cementir, groupe cimentier contrôlé par la famille Caltagirone (qui détient, entre autres, 3,5% de Suez), a annoncé la conclusion d'un accord avec Italcementi, filiale du groupe Heidelbergcement, pour la vente de ses actifs italiens (9 usines et 6 ports, capacité de production de 7 Mt par an). Sous réserve de l'autorisation de l'autorité pour la concurrence, l'opération devrait être effective début 2018. Le montant de la transaction s'élève à 315 M€.

ENERGIE

La cession des actifs de TotalErg se poursuit avec la vente de TotalGaz

Le 6 octobre, TotalErg (50% Total, 50% Erg) a vendu à la société américaine UGI Corp. sa filiale TotalGaz, spécialisée dans la distribution de gaz de pétrole liquéfié (GPL) pour les particuliers et les entreprises (65 000 clients, dont la plupart en Italie du nord). Selon l'administrateur-délégué d'Erg,

Luca Bettonte, la cession de tous les actifs de TotalErg, dont son réseau de 2 700 stations-service, pourrait s'achever d'ici la fin d'année.

Vente du TSO gazier grec DESFA : deux groupements, dont l'un comprend SNAM, retenus pour la phase finale des négociations

La société publique HRDAF, chargée de la privatisation de DESFA, gestionnaire du réseau de transport de gaz hellénique, a sélectionné les deux candidats qui auront accès aux données comptables du TSO en vue de la présentation des offres d'achat. Il s'agit de Reganosa (JV entre Tojeiro, la région Galice, First State Investment et Sonatrach) et du groupement composé de SNAM (Italie), Fluxys (Belgique), Enagas (Espagne) et Gasunie (Pays-Bas). D'autres groupements d'entreprises, dont la JV entre le français GRTGaz et Transgaz (Roumanie), ont été évincés. Le gouvernement grec envisagerait de recevoir les offres des deux candidats avant la fin de l'année.

Inquiétude des producteurs italiens de biodiesel à cause de l'ouverture du marché européen aux produits argentins

Assitol, l'association italienne de l'industrie des huiles végétales, conteste la décision du Conseil européen de diminuer à entre 4,5% et 8,1% (selon les cas), les droits de douane sur le biodiesel argentin, alors que jusqu'à présent ils s'élevaient à 22%-23%. Ainsi, le prix du biodiesel d'Argentine serait nettement inférieur à celui produit localement. Le ministère du développement économique italien a également souligné les conséquences négatives sur l'industrie nationale des biocarburants.

Enel et EON ont effectué la première opération de marché « peer-to-peer » dans le domaine de l'énergie grâce à la technologie blockchain

Le 6 octobre, les deux électriciens ont annoncé avoir effectué une opération de cession d'électricité instantanée, sans intermédiaire, en certifiant la transaction avec la technologie blockchain, jusqu'à présent utilisée surtout pour la création de bitcoins. Il s'agit d'une première mondiale dans le domaine de l'énergie.

Enel vend des participations dans ses installations renouvelables au Mexique pour obtenir 1,35 Md\$ de liquidités

Le groupe italien a cédé 80% du capital d'une société qui détient huit installations (hydro, photovoltaïque et éolien), dont 5 en construction, d'une puissance totale de 1,7 GW, à un groupement formé par la Caisse des dépôts et consignations du Québec et au fonds de retraite mexicain CKD Infrastructure. Enel recevra immédiatement 350 M\$ et un financement d'un milliard de dollars de la CDC (le taux n'a pas été rendu public). Avec cette opération, ENEL peut également déconsolider de son bilan la dette liée à ces projets.

Lukoil en négociation pour la vente de sa raffinerie italienne ISAB

Selon la presse spécialisée, le groupe russe serait à la recherche d'un possible repreneur pour le pôle pétrochimique ISAB de Syracuse, le troisième plus grand d'Europe (capacité de 320 000 b/j, 4 Mm3 de stockage, 1 100 emplois). Interviewé par Rossiya24, le PDG du groupe russe, Vagit Alekperov, a affirmé que des nombreuses sociétés, dont « des grands groupes américains, des fonds d'investissement et une société publique du Golfe » auraient manifesté leur intérêt pour la reprise du site sicilien, détenu à 100% par le groupe russe depuis 2013.

TELECOMS***Vivendi : le gouvernement examine la possible application de sanctions et de prescriptions consécutives à la montée du groupe au capital de Telecom Italia***

Le 13 septembre, l'autorité boursière italienne, CONSOB, a estimé que Vivendi, qui détient 23,9% de l'opérateur télécom historique Telecom Italia (TIM), exerce un contrôle de fait sur la société italienne. Vivendi conteste cette décision, qui pourrait avoir des conséquences sur la consolidation des comptes des deux sociétés. En outre, le 28 septembre, le comité spécial sur l'autorisation des investissements étrangers (dit « golden power ») de la présidence du conseil italienne a rendu un avis confirmant l'obligation de notification préalable de la prise de contrôle de TIM par Vivendi. Sur la base de cet avis, la présidence du conseil pourrait décider d'infliger une amende de près de 300 millions d'euros ; parallèlement, des conditions au titre des pouvoirs spéciaux en matière de protection des actifs stratégiques, pourraient être imposées, comme l'a indiqué le ministre du développement économique, Carlo Calenda, lors d'une interview publiée dans le *Sole 24 Ore* le 30 septembre.

Entrée d'Iliad sur le marché italien : un rapport de Fitch prévoir une baisse de 5% du chiffre d'affaires du secteur

Selon le rapport Italian Telecoms : a changing competitive landscape, publié par Fitch, l'entrée sur le marché d'ici 2018 du groupe Iliad provoquera une baisse du chiffre d'affaires du secteur des télécoms mobiles de 5% sur trois ans en raison de ses offres fortement concurrentielles. Le rapport prévoit l'obtention par Iliad d'une part de marché de 10%. Iliad prévoit d'investir environ 1 Md€ pour son entrée dans le marché italien, dont 450 M€ pour le rachat d'une partie des fréquences de Wind Tre et 470 M€ d'ici 2029 pour l'obtention de concessions de la part de l'Etat italien.

Le gouvernement envisage de nouveaux investissements dans la fibre optique pour atteindre ses objectifs de couverture

Le ministre du développement économique, Carlo Calenda, a affirmé le 19 septembre que l'état d'avancement du développement du réseau en fibre optique italien n'est pas à la hauteur des attentes et que des investissements supplémentaires étaient nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par le plan national de développement du très haut débit (100% des foyers connectés, dont 85% à 100 Mbps et 15% à 30 Mbps). Pour cette raison, le ministre envisage d'allouer aux infrastructures de télécommunications 3,5 Md€ supplémentaires dans le cadre du plan « entreprise 4.0 ».

Elargissement du partenariat entre Open Fiber et Wind Tre pour la modernisation du réseau internet

Le partenariat entre la société d'infrastructures Open Fiber (JV entre la Cassa Depositi e Prestiti et Enel) et l'opérateur télécom Wind Tre (contrôlé par Vimpelcom et Hutchinson) pour le développement du réseau en fibre optique dans 13 villes, sera bientôt élargi à 258 villes supplémentaires. L'objectif envisagé par ces sociétés est la connexion en mode FTTH (fiber to the house) d'environ 10 millions de foyers d'ici 2024.

TRANSPORTS***Focus sur le développement international de Ferrovie dello Stato******FS mise sur la libéralisation ferroviaire pour poursuivre son développement international***

Le plan industriel 2017-2026 prévoit l'augmentation du chiffre d'affaires à l'international de 1 à 4 Md€, alors que l'activité à l'export représente 15% du chiffre d'affaires du groupe. Le groupe FS opère dans plus de 60 pays, où il génère plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires. A travers les sociétés du groupe, FS contrôle des holdings et des sociétés au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, en Grèce, en Hollande et en Serbie, et détient des filiales en Europe de l'Est, au Moyen-Orient, en Afrique, en Amérique du Sud et en Inde. Son président, R. Mazzoncini, a indiqué que la mise en œuvre prochaine du quatrième paquet ferroviaire permettrait davantage de développement pour FS dans d'autres pays européens. Le [plan stratégique du groupe](#) recense notamment la France, où Trenitalia est déjà propriétaire de Thello, comme un pays prospect, pour les liaisons Paris-Bruxelles et Paris-Bordeaux.

Acquisition de Trainose, principal opérateur ferroviaire grec

Les *Ferrovie dello Stato* ont acquis la pleine propriété de Trainose, le principal opérateur ferroviaire en Grèce, pour une valeur de 45 M€. L'opération s'est conclue lors du sommet italo-grec du 14 septembre à Corfou, après le processus d'autorisation et le feu vert de l'Union européenne. Cette acquisition est une étape importante dans le processus de développement international du groupe FS, prévu par le plan industriel 2017-2026.

Barbara Morgante quitte le poste d'administrateur-délégué pour diriger l'international

Mme Morgante, qui occupait le poste depuis moins de deux ans, dirige depuis le 13 septembre une nouvelle direction interne au groupe qui s'occupera exclusivement du développement et de la gouvernance des sociétés contrôlées par FS à l'étranger. Orazio Iacono, auparavant chef de la division passagers régionaux de Trenitalia, prend le poste d'administrateur-délégué.

Lancement d'une coopération avec Indian Railways

Les FS ont annoncé le lancement d'une coopération avec Indian Railways (entreprise publique qui exploite le réseau ferroviaire indien) sur le développement des systèmes de sécurité du trafic ferroviaire, le diagnostic de l'infrastructure et la formation du personnel indien. Le début de cette coopération technique intervient après la signature, en janvier dernier, du memorandum of understanding, par Renato Mazzoncini et par le président d'Indian Railways. L'installation de technologies italiennes sur l'infrastructure ferroviaire indienne commencera dans les prochains mois, notamment sur la ligne Moradabad-Lucknow (320 km). En Inde, Italferr, société d'ingénierie du groupe FS, a ouvert un bureau à New Delhi en 2016.

Les FS pressentis pour l'exploitation du métro de Rihad

Selon le Sole24Ore, Ansaldo Sts et FS auraient présenté une offre groupée pour la gestion du métro de la capitale de l'Arabie Saoudite. Selon les rumeurs, Ansaldo Sts et FS auraient de fortes probabilités de remporter l'appel d'offres pour la gestion et la manutention du métro de Riyad, six lignes représentant 176 kilomètres au total. L'offre est pour une durée de 15 ans.

Ryanair n'est plus candidat à la reprise d'Alitalia

L'échéance pour la remise des offres contraignantes pour la reprise des actifs d'Alitalia (cf. numéros précédents de *Sostenibile*), initialement fixée au 2 octobre, a été reportée au 16 octobre. Selon les commissaires extraordinaires qui organisent l'appel d'offres, la cession devrait être close au 5 novembre. Ryanair, qui avait déposé une offre non contraignante, a annoncé le 27 septembre s'être retirée de la compétition. Selon des rumeurs rapportées par la presse italienne, Easyjet pourrait également se retirer.

Colloque Mercintreno sur le fret ferroviaire : bilan de l'exploitation du tunnel suisse du Saint-Gothard

Dans le cadre du colloque annuel Mercintreno qui s'est tenu les 26 et 27 septembre à Rome, un bilan de l'exploitation du tunnel ferroviaire du Saint-Gothard a été présenté, un après sa mise en service.

En Suisse, plus de 70% des marchandises en transit à travers les Alpes empruntent la voie ferroviaire. Depuis les années 1990, la Suisse a mis en œuvre des incitations financières pour accompagner le report modal vers le rail, mais l'Ambassade de Suisse en Italie a précisé qu'il conviendrait que le transport atteigne la rentabilité sans subvention. L'ouverture du tunnel du Saint-Gothard n'est qu'une étape, et la mise en service du tunnel du Mont-Ceneri en 2020 améliorera davantage encore le report modal en développant l'effet de réseau.

S'agissant du Saint-Gothard, on observe que 57% des trains qui ont circulé entre décembre 2016 et septembre 2017 sont des trains de marchandises. Il en circule jusqu'à 120 par jour, exploités par 5 entreprises différents, ce qui représente 67% de la capacité du tunnel. Le tunnel permet une économie de temps de 50 minutes entre Chiasso et Basilea, mais selon SBB Cargo, l'avantage du nouveau tunnel est surtout qu'il permet de faire circuler plus de trains, davantage que le gain de temps. Pour atteindre la rentabilité économique des transports, il est nécessaire de charger davantage les trains et de mieux gérer l'interopérabilité. Selon l'Ambassade de Suisse, l'on observe aussi un changement dans le transport des voyageurs, notamment avec le développement d'un « tourisme pendulaire » entre Zurich et le Sud des Alpes.

OPA d'Atlantia sur Abertis : accord de l'autorité boursière espagnole

Le 9 octobre, l'autorité boursière espagnole a autorisé l'offre publique d'achat d'Atlantia (groupe Benetton) sur 100% du capital d'Abertis, le gestionnaire autoroutier espagnol (cf. *Sostenibile* n°4). L'offre italienne a été lancée le 10 octobre, à 16,5 euros par action, pour une durée de 15 jours. La valeur totale de l'opération est de 16,3 Md€. Selon la presse espagnole, le groupe de BTP ACS réfléchissait à une contre-offre au prix de 17 euros par action. Si elle est confirmée, cette contre-offre devra être formulée d'ici le 19 octobre, cinq jours avant la clôture de l'opération italienne.

Débat sur le bilan coûts-bénéfices du projet de LGV Brescia - Padoue

Dans un contexte de défiance d'une partie de l'opinion à l'égard des grands projets d'infrastructure, l'association Bridges Research, composée d'universitaires, a présenté le 19 septembre à Rome une analyse critique du projet de LGV. Le projet s'inscrit dans le cadre du corridor transeuropéen est-ouest du nord de l'Italie, reliant Milan à Venise et Trieste. Au mois de juillet 2017, le comité interministériel pour la programmation économique (CIPE) a approuvé le projet définitif du tronçon entre Brescia et Vérone, la première partie de la ligne Brescia-Padoue. Le début des travaux est prévu en 2018, pour un coût de 8 Md€.

L'association critique un débat public qu'elle estime insuffisant, alors qu'un décret doit prochainement introduire en Italie une procédure inspirée du débat public français. Elle indique calculer, malgré un manque de données, que le bilan coûts-bénéfices serait déficitaire de 3 Md€. Enfin, elle regrette que

des alternatives moins coûteuses n'aient pas été analysées, comme pour les projets Lyon – Turin ou Venise – Trieste.

L'opérateur de transports publics romain, ATAC, cherche à restructurer sa dette

Atac se trouve dans une situation financière très dégradée, à tel point que l'entreprise publique rencontre des difficultés pour recruter des fournisseurs. Son déficit pour 2016 s'élève à 212 M€ et sa dette s'élève à 1,3 Md€, dont 275 M€ vis-à-vis de ses fournisseurs. 9 appels d'offres ont été déclarés infructueux faute de candidat. Les prestataires chargés de la sécurité dans le métro ont indiqué envisager de mettre fin à leur activité en raison d'impayés.

L'ancien administrateur-délégué de l'opérateur des transports milanais, Atm, a été nommé à la direction générale d'Atac en avril pour redresser la société, mais il a démissionné trois mois plus tard en raison de la situation financière très tendue de la société et de divergences de vues avec la ville de Rome, actionnaire de l'opérateur. Bruno Rota est un dirigeant reconnu dans le secteur des transports italien, notamment pour sa réussite à la tête d'Atm, dont le chiffre d'affaires a augmenté de 5 à 38,9 M€ sous sa direction, entre 2011 et 2017.

Pour éviter le placement en administration extraordinaire (équivalent du redressement judiciaire) ou la liquidation, Atac a demandé à la justice l'ouverture d'un « concordat préventif » dans l'objectif d'une restructuration de sa dette. La demande a été acceptée le 27 septembre et trois commissaires ont été nommés pour conduire la procédure, qui requiert que 40% des dettes soient honorées. Atac présentera à la justice, le 27 octobre, un plan industriel comportant des actions à court, moyen et long terme.

Condamnation d'un ancien ministre des transports pour corruption dans le cadre du grand projet de digues mobiles de Venise

Le chantier du projet MOSE, d'un coût de 5,5 Md€, consiste à ériger un système de 79 digues mobiles commandée à distance, pour mettre Venise à l'abri du risque d'inondation pour les cent prochaines années. Les travaux ont débuté en 2003. L'ancien ministre de l'environnement puis des infrastructures et des transports, Altero Matteoli, a été condamné en première instance, le 14 septembre, à quatre ans de prison et une amende de 9,5 M€ pour corruption, et a indiqué qu'il ferait appel de la décision. Des entrepreneurs du groupement d'entreprises « Venezia Nuova » qui réalise le projet ont également été condamnés. Après plusieurs reports, la fin des travaux est prévue en 2022. En raison de problèmes financiers, les travaux sont en ce moment arrêtés, et le gouvernement, selon certains médias, envisagerait un prêt de 200M€ pour permettre le redémarrage du chantier.

Michelin : investissement de 30 M€ à Cuneo

Michelin conforte son implantation en Italie en investissant sur le site de Cuneo, qui produit 40 000 pneumatiques par jour, dont le produit innovant « CrossClimate », essentiellement pour le marché européen. La nouvelle aire logistique de 55 000 m² aura une capacité de stockage de 1,2 millions de pneumatiques. Michelin emploie 4 000 personnes en Italie dont 2 300 à Cuneo.

Retour de Pirelli en Bourse

Le fabricant italien de pneus Pirelli, passé en 2015 sous contrôle chinois, a effectué son retour à la Bourse de Milan le 4 octobre, avec un prix par action de 6,5 euros. Un responsable de Banca Imi, qui a accompagné Pirelli dans cette opération, l'a définie comme étant la plus importante entrée en Bourse en Europe en 2017. Pirelli, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 4,97 Md€ en 2016, prévoit une croissance annuelle moyenne de ses ventes égale ou supérieure à 9% d'ici à 2020. A la suite de l'entrée en Bourse et à compter de l'approbation des comptes pour l'année 2018, le groupe entend verser 40% de son bénéfice net consolidé en dividendes.

L'industrie nautique italienne en pleine reprise

Le chiffre d'affaires du secteur de l'industrie nautique a augmenté de 18,6% en 2016 par rapport à l'année précédente. Lors de la journée d'ouverture du 57ème salon nautique de Gênes, le ministre des transports, Graziano Delrio, a souligné la croissance du secteur et a salué la prochaine publication du nouveau code des bateaux de plaisance. Celui-ci, prévu par un décret législatif approuvé en examen préliminaire par le conseil des ministres le 15 septembre, prévoit des simplifications de procédures administratives pour la navigation de plaisance, dans l'objectif de rendre le secteur plus compétitif. Le texte doit désormais être examiné par le Conseil d'Etat, puis par les commissions parlementaires, avant son approbation définitive en conseil des ministres.

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information économique et financière : « **Regards sur l'économie italienne** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional (adresser les demandes à rome@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Rome - Ambassade de France en Italie - Service économique régional - © DGTRESOR.
Responsable de la publication : Vincent Guitton

Adresse : Piazza Farnese 48
00186 Rome
ITALIE

Rédigée par : Esther Gagneux, Federico Tassan-Viol
Relue par Florent Moretti

TRÉSOR et Service économique
DIRECTION GÉNÉRALE régional